

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2024_015

OBJET :

**COMMISSION 6 -
CULTURE - TOURISME -
SPORTS
CULTURE**

**Octroi de subventions
exceptionnelles 2024**

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 31

Procurations : 1

Nombre de votants : 32

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit mars à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 11 mars 2024, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Luc MONNET, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART

Absents excusés :

Bernard CHOCRAUX, Cathy POIDEVIN, Régis BUE, Anne-Sabine PLAYS, Christian DEVAUX, Thierry LAZARO, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Luc FOUTRY

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 18 mars 2024

Délibération BC_2024_015

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

CULTURE

Octroi de subventions exceptionnelles 2024

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020_115 en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2021_112 en date du 6 avril 2021 relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2023_318 en date du 18 décembre 2023 relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Considérant les demandes de subventions déposées par les associations,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer des subventions,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 13 février 2024.

La Communauté de communes Pévèle Carembault mène une politique d'octroi de subventions exceptionnelles, aux associations.

En 2024, les associations reprises ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention exceptionnelle :

- Orizon, Orchestre symphonique d'Ostricourt ; pour le projet de battre le record du monde de la plus longue interprétation du morceau « In C » de Terry Riley – durée de la performance 3 heures. Le budget prévisionnel de l'opération est de 17 080 €.

- Alcy Mémoires d'Auchy-lez-Orchies ; pour le projet « Le petit vélo alcyquois » du 1^{er} au 10 avril 2024 à AUCHY-LEZ-ORCHIES. Il s'agit d'une exposition avec un musée-cabinet de curiosités, sur l'univers du vélo alcyquois et pévélois : panneaux, objets, vidéo, photos, interview dans une salle entre deux secteurs pavés en référence au Paris-Roubaix. L'objectif est d'attirer les passionnés du Paris-Roubaix. Le budget prévisionnel de l'opération est de 9 882 €.

- L'Harmonie de Mons-en-Pévèle ; pour le projet L'Harmonie de MONS-EN-PEVELE fête ses 140 ans ». Il s'agit d'un festival de musique prévu les 7-8-9 juin à MONS-EN-PEVELE. Le budget prévisionnel de l'opération est de 4 000 €.

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention exceptionnelle à ces associations.

Le descriptif de la demande est annexé à la présente délibération.

Où l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 32 VOTANTS) :

- ***De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre des subventions exceptionnelles :***
 - ***3 000 € en faveur de l'Association Orizon, Orchestre symphonique d'Ostricourt pour In Orizon 2024, record du monde ;***
 - ***3 000 € en faveur de l'Association Alcy Mémoires d'Auchy-lez-Orchies pour Le petit vélo alcyquois ;***
 - ***2 000 € en faveur de l'Association Harmonie de Mons-en-Pévèle pour l'Harmonie de***

Mons-en-Pévèle fête ses 140 ans.

Le versement sera effectué après la réalisation du projet, sous réserve de la présentation par l'association des éléments suivants : un dossier de demande complet ainsi qu'un bilan financier et qualitatif.

- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.**

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 25/03/2024
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2024_015
Objet :	Octroi de subventions exceptionnelles 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-25 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20240325-BC_2024_015-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20240325-BC_2024_015-DE-1-1_0.xml	text/xml	866 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2024_015.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240325-BC_2024_015-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	178.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	25 mars 2024 à 10h09min27s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	25 mars 2024 à 10h12min24s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	25 mars 2024 à 10h12min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 mars 2024 à 10h15min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 mars 2024 à 10h16min07s	Reçu par le MI le 2024-03-25